

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 8 février 2021

**RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
DES YVELINES - DEMANDE DE SUBVENTION 2021 À LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES**

NOTE DE SYNTHÈSE

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) par le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines (REAAPY), soutient et accompagne financièrement les actions répondant à un travail de valorisation et de reconnaissance de la compétence parentale.

La Ville est engagée dans une politique dynamique en faveur des familles dans tous ses quartiers et s'appuie notamment sur le dispositif de proximité que sont les Centres de Vie Sociale (CVS).

Les projets des CVS ont été construits à l'aide d'une démarche incluant les habitants et en appui de l'analyse des besoins sociaux ; ceci a permis d'étayer les plans d'actions et leur priorisation. Les projets répondent à la nécessité d'accompagner la fonction d'éducation des enfants, à destination de tous les parents susceptibles de rencontrer des difficultés ou souhaitant contribuer à une entraide mutuelle.

En sus du diagnostic partagé, les CVS mettent en œuvre une démarche pro active et proposent des actions à l'ensemble des familles, sans distinction, dans le respect du référentiel national de financement des actions parentalités.

Ils sont un support essentiel dans la mise en place des projets pour accompagner les parents et leurs enfants par la prise de conscience de leurs propres ressources.

Chaque projet s'inscrit dans un travail partenarial existant sur le territoire : parents ressources, associations, écoles, collèges, autres services de la Ville, le service Réussite éducative, les travailleurs sociaux de la CAF et du Département des Yvelines, l'association de prévention spécialisée, etc..

Le déploiement des partenariats est lié à l'évolution des projets et actions du CVS. Dans une pratique harmonisée, la particularité du territoire et du projet social de territoire porté par chaque CVS est prise en compte.

Dans le cadre de leur mission d'animations collectives familles, pour répondre aux besoins des familles et aux problématiques identifiées, les CVS Aimé Césaire, Peintres Médecins, Les Garennes et Gassicourt proposent pour l'année 2021, plusieurs actions. Ces actions ont pour objectifs de :

- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif,
- Développer des activités en famille et des espaces d'informations collectives visant au soutien à la fonction parentale quel que soit l'âge des enfants,
- Faciliter les relations et les solidarités entre les familles,
- Permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et leurs savoir-faire pour trouver ensemble des solutions à leurs difficultés,
- Placer les parents au cœur de la réussite socio-éducative en renforçant le lien école /familles,
- Aller vers les parents les plus fragiles et les intégrer aux groupes et actions existantes pour rompre l'isolement et créer des liens,
- Proposer des dispositifs d'appui et de médiation face aux situations difficiles,
- Renforcer le partenariat autour de la question de la parentalité sur le territoire.

Pour le CVS Aimé Césaire :

1/ Les espaces parents-enfants :

Un lieu d'échanges et de partages, ouvert à tous les parents et à leurs enfants tous les mercredis et toute l'année.

Exemples d'animations proposées : jeux, fabrication d'objets à partir de matières recyclables, temps d'information et de sensibilisation à l'environnement...

2/ Les jeudis de la Parentalité

Un espace de rencontres et d'échanges entre parents et professionnels ouvert chaque semaine. Il a pour objectif de trouver ensemble des réponses à des difficultés éducatives comme l'autorité, les limites à prendre en compte, la gestion des crises, la prévention santé...

Pour le CVS Gassicourt :

Soutenir les parents face à la crise sanitaire et sociale :

1 / Les animations au sein du CVS :

Tous les mercredis, des espaces parents/enfants axés sur la culture et le numérique sont proposés aux parents et leurs enfants,

Une fois par mois, des rencontres entre parents (sans les enfants) avec un intervenant spécialisé. Exemples de thèmes traités : accès au droit, nutrition, famille et écrans, apprendre à apprendre

2/ Les animations hors les murs :

Tous les vendredis matins, accueil café et thé devant les écoles pour mobiliser les parents qui ne seraient pas venus au CVS,

Un vendredi après-midi par mois, une animation au square Chantecoq, place Paul Bert, à la médiathèque... Exemples d'activités proposées : temps de lecture, discussions entre parents autour des sujets de l'éducation...

Pour le CVS les Garennes :

« **Les petits matins** » : espace d'animation dédié aux parents et leurs enfants de 0-3 ans, ouvert tous les vendredis matin aux familles mantaises,

Exemple d'activités : jeux, contes, musique... Le but de cet espace est de permettre la rencontre entre des enfants habitués à la collectivité et des enfants qui ne fréquentent pas de lieux d'accueil collectifs pour établir une transition progressive entre la maison et l'entrée à l'école maternelle.

L'ensemble des actions menées est construit en partenariat avec les acteurs suivants : l'Education Nationale, le service petite enfance et plus récemment la réussite éducative. L'objectif est d'identifier les besoins de socialisation et les difficultés langagières des enfants.

Pour le CVS Peintres Médecins :

1/ Des espaces parents/enfants sont proposés, toute l'année, dans le but d'offrir la possibilité aux familles de partager des moments avec leurs enfants et de rencontrer d'autres familles tout en partageant des activités ludiques, sportives, culturelles, créatives. Ces activités se déroulent les mercredis après-midi.

2/ « Les parlons-en » est un espace libre où les parents peuvent venir s'exprimer, échanger sur leurs préoccupations et sur la vie quotidienne.

3 / Les jeudis de la parentalité sont des espaces de dialogue, ouverts à tous les parents rencontrant des difficultés dans leur fonction parentale. Le centre social peut faire appel aux professionnels afin d'intervenir sur différentes thématiques.

Le financement est mobilisé pour une année (de janvier à décembre 2021). Les dépenses concernent des dépenses de fonctionnement pour un montant de 2 300 euros par CVS.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter le financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines à hauteur de 2 300 euros par CVS.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du Conseil municipal du 18 novembre 2019 relative aux renouvellements des agréments sociaux des Centres de vie sociale,

Considérant le soutien mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines,

Considérant l'engagement de la Ville dans une politique active pour l'animation sociale globale et en faveur des familles,

Considérant les agréments renouvelés des Centres de Vie Sociale et leur engagement dans le soutien des compétences parentale,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à solliciter le financement de 2 300 euros par Centre de Vie Sociale auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents et à signer tous les documents y afférents et de procéder à la validation dématérialisée des appels à projets.

Le Maire

Raphaël COGNET